Collège Montmorency

Service du cheminement éducatif

Version du 28 octobre 2026

Hiver 2027 – Frais de session

Les droits d'inscription		
Les droits d'inscription couvrent notamment les activités suivantes : le choix de cours, l'émission des horaires, les preuves d'inscription et les attestations requises par une loi ou par une demande d'admission dans un établissement d'enseignement supérieur, les commandites, les annulations ou retraits de cours, l'émission et la distribution du relevé de notes.	**20 $ Session**	**Droits obligatoires** payables au choix de cours **Droits non remboursables**
Les droits afférents aux services d'enseignement		
Les droits afférents aux services d'enseignement collégial couvrent les activités qui s'y rapportent directement ou qui sont requises à l'occasion de ces services, tels : la carte d'identité, l'agenda étudiant, l'impression de documents remis à l'étudiant, l'accueil, l'aide à l'apprentissage, l'information scolaire et professionnelle, l'orientation.	**25 $ Session**	**Droits obligatoires** payables au choix de cours **Remboursables 10 jours ouvrables avant le début de la session**
Les droits de toute nature		
Ces droits sont exigés en regard des activités du Collège liées à des objectifs de formation et de participation extrascolaires. Ces droits englobent notamment les services et les activités suivantes : service d'aide à l'emploi, service social, clinique des jeunes adultes, adaptation scolaire, aide financière, animation socioculturelle, communautaire, environnementale, scientifique, sportive et entrepreneuriale.	**132,55 $ Session**	**Droits obligatoires** payables au choix de cours **Remboursables 10 jours ouvrables avant le début de la session**
La cotisation étudiante « AGEM inc.»		
Cette cotisation à l'Association générale des étudiants du Collège Montmorency est obligatoire afin de s'inscrire au Collège. Il est important de souligner que le Collège, à cet égard, n'est que l'agent percepteur de cette somme qu'il remet intégralement à l'AGEM selon un échéancier convenu entre les parties par protocole d'entente.	**30 $ Session**	**Cotisation obligatoire** payable au choix de cours **Remboursable 10 jours ouvrables avant le début de la session**
Fondation du Collège Montmorency		
Depuis 1985, la Fondation du Collège Montmorency met en œuvre des programmes et appuie des projets qui permettent d'offrir aux étudiantes et aux étudiants une formation de qualité et, ainsi, favoriser l'intégration des étudiants sur le marché du travail ou à l'université. Et en ce sens, la participation de chacun des étudiants est essentielle. Les contributions étudiantes sont redistribuées à de nombreux programmes, dont : • le fonds de bourses; • le fonds d'aide financière dédié aux étudiants en difficulté; • les projets de soutien à la formation et autres programmes d'appui financier. Depuis ses débuts, la Fondation a versé plus de 6 000 000 $, dont plus de 900 000 $ à des bourses, près de 195 000 $ au fonds d'aide financière et plus de 650 000 $ à des projets de soutien à la formation.	**11 $ Session**	**Contribution volontaire** payable au choix de cours **Remboursable 10 jours ouvrables avant le début de la session**

SOMMAIRE DES FRAIS DE SESSION

1. Droits d'inscription (obligatoires)	20,00 $
2. Droits afférents (obligatoires)	25,00 $
3. Droits de toute nature (obligatoires)	132,55 $
4. Cotisation étudiante (obligatoire)	30,00 $
5. Fondation Montmorency (facultatif)	11,00 $
TOTAL DES FRAIS À PAYER (frais maximum) :	**218,55 $**

Références :

Règlement no 17 portant sur les droits afférents aux services d'enseignement collégial exigibles auprès des étudiantes et des étudiants au Collège Montmorency

Règlement no 18 portant sur les droits de toute nature et les autres droits exigibles auprès des étudiantes et des étudiants au Collège Montmorency

600, rue Lucien-Paiement, Laval (Québec) H7N 0H7
Téléphone : 450 975-6300 Télécopieur : 450 975-6306
www.cmontmorency.qc.ca
registrariat@cmontmorency.qc.ca

Collège Montmorency

Service du cheminement éducatif

Version du 28 octobre 2026

Hiver 2027 – Autres frais

Frais de choix de cours tardif		
Frais facturés à toute étudiante et tout étudiant qui remet sa demande d'inscription (choix de cours) après la date fixée.	**50 $**	**Frais obligatoires** payables au choix de cours **Frais non remboursables**
Frais de réadmission		
Frais facturés à toute étudiante et tout étudiant réadmis suite à l'annulation de son inscription.	**50 $**	**Frais obligatoires** payables à la réadmission **Frais non remboursables**
Frais de modification d'horaire dans ColNET		
Frais facturés pour le réaménagement d'horaire dans ColNET.	**25 $ par modification**	**Frais obligatoires** payables 10 jours ouvrables après le début de la session **Frais non remboursables**
Frais d'inscription hors programme		
Frais facturés à toute étudiante et tout étudiant qui s'inscrit à un cours qui n'appartient pas à sa grille de programme.	**7 $ de l'heure de cours**	**Frais obligatoires** payables après la date d'abandon **Frais non remboursables**
Émission de commandite		
Frais réclamés pour l'émission d'une commandite à toute étudiante ou tout étudiant qui n'est pas inscrit au Collège Montmorency à la session en cours.	**50 $ par session**	**Frais obligatoires** payables à l'émission de la commandite **Frais non remboursables**

Frais associés à des programmes			
180.A0	**Techniques de soins infirmiers** Frais de 15$ pour l'analyse du carnet de vaccination et rattrapage vaccinal. Justificatif : En soins infirmiers, il est obligatoire d'avoir un carnet de vaccination à jour pour effectuer des stages. L'analyse du carnet, le rattrapage vaccinal et la remise de l'attestation se font à la clinique-école.	**15$**	**Frais obligatoires** payables au choix de cours **Frais non remboursables après le début de la session**
311.A0	**Techniques de sécurité incendie** Dans ce programme, des frais de 280 $ sont facturés à l'admission pour l'utilisation et l'entretien du matériel en sécurité incendie. Ces frais incluent un cadenas qui demeure la propriété de l'étudiant.	**280 $** **Pour la durée des études**	**Frais obligatoires** payables au choix de cours **Frais non remboursables après le début de la session**
410.B0 410.BU 410.D0 410.DU 410.G0	**Techniques de comptabilité de gestion** **Techniques de gestion de commerce** **Techniques d'administration et de gestion** **Profil : Marketing et gestion** **Profil : Gestion comptable et financière** Dans ces programmes, des frais sont facturés aux étudiants inscrits aux sessions 1 à 3 pour la participation aux activités du Réseau canadien des entreprises d'entraînement.	**75 $** **Par session (sessions 1, 2 et 3)**	**Cotisation obligatoire** payable au choix de cours **Frais non remboursables après le début de la session**
410.F0	**Techniques de services financiers et d'assurances (410.F0)** Dans ce programme, des frais de 32,75 $ sont facturés une seule fois à l'admission pour l'enregistrement à l'Autorité des marchés financiers (AMF). Ces frais donnent droit aux manuels de formation PQAP, accessibles en ligne, requis pour les cours et pour l'examen de l'AMF.	**32,75 $** **À l'admission**	**Frais obligatoires** payables au choix de cours **Frais non remboursables après le début de la session**

600, rue Lucien-Paiement, Laval (Québec) H7N 0H7
Téléphone : 450 975-6300 Télécopieur : 450 975-6306
www.cmontmorency.qc.ca
registrariat@cmontmorency.qc.ca

Collège Montmorency

Service du cheminement éducatif

Version du 28 octobre 2026

Hiver 2027 – Autres frais

Frais associés à des cours			
109-1RO-MO	**Randonnée et orientation** Frais pour les droits d'accès au site et les cartes. L'étudiant doit assumer son transport.	**35 $**	**Frais obligatoires** payables après la date de désinscription ou avant le début du cours si offert en formule intensive **Frais non remboursables**
109-1RQ-MO	**Raquette** Frais de transport pour une sortie d'une journée. Pour les autres sorties, l'étudiant doit assumer son transport. Raquettes fournies par le Collège. Les droits d'entrée au site sont en sus, le cas échéant.	**50 $**	**Frais obligatoires** payables après la date de désinscription ou avant le début du cours si offert en formule intensive **Frais non remboursables**
109-2CC-MO	**Canot-camping** Frais de transport pour la sortie et les droits d'accès au site. Pour les cours préparatoires, l'étudiant doit assumer son transport (Laval). Il doit fournir son propre matériel de camping.	**145 $**	**Frais obligatoires** payables après la date de désinscription ou avant le début du cours si offert en formule intensive **Frais non remboursables**
109-2EM-MO	**Escalade en moulinette** Frais pour l'utilisation des souliers d'escalade.	**5 $**	**Frais obligatoires** payables après la date de désinscription ou avant le début du cours si offert en formule intensive **Frais non remboursables**
109-2SK-MO	**Ski de randonnée** Frais de transport pour deux sorties d'une journée. Pour les cours se déroulant dans la région métropolitaine, l'étudiant doit assumer son transport. Frais de location d'équipement et d'entrée au site en sus.	**100 $**	**Frais obligatoires** payables après la date de désinscription ou avant le début du cours si offert en formule intensive **Frais non remboursables**
109-3EB-MO	**Escalade de bloc** Frais d'accès au centre d'escalade le CRUX. À noter : au besoin, des chaussons d'escalade (varappes) peuvent être loués au Collège à un prix modique.	**35** $	**Frais obligatoires** payables à partir de la 2e semaine de cours **Frais non remboursables**
109-3ER-MO	**Expédition longue randonnée** Frais de transport en minibus et hébergement en refuge ou camping.	**125$**	**Frais obligatoires** payables après la date de désinscription ou avant le début du cours si offert en formule intensive **Frais non remboursables**
109-3CY-MO	**Cyclo-camping** Frais de camping et frais de transport de l'étudiant et de son vélo. L'étudiant doit fournir son vélo et son matériel de camping.	**100$**	**Frais obligatoires** payables après la date de désinscription ou avant le début du cours si offert en formule intensive **Frais non remboursables**

600, rue Lucien-Paiement, Laval (Québec) H7N 0H7
Téléphone : 450 975-6300 Télécopieur : 450 975-6306
www.cmontmorency.qc.ca
registrariat@cmontmorency.qc.ca